



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mercredi 10 février 2016

DECISIONS

Vincent ETCHETO (AVIRON BAYONNAIS RUGBY PRO) : A la suite du rapport des arbitres n°4 et n°5 de la rencontre Biarritz Olympique Pays Basque / Aviron Bayonnais Rugby Pro du 28 janvier 2016, comptant pour la 17^{ème} journée de PRO D2, la Commission de discipline et des règlements a prononcé une suspension d'accès au banc de touche et de vestiaires d'arbitres à l'encontre de Monsieur Vincent ETCHETO pour **4 semaines** au motif d' « *Incorrection vis-à-vis d'un officiel de match* ».

Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par l'Aviron Bayonnais Rugby Pro, la suspension d'accès au banc de touche et aux vestiaires d'arbitres de 4 semaines s'étendra jusqu'au 11 mars 2016 inclus.

Monsieur Vincent ETCHETO pourra donc à nouveau accéder au banc de touche et aux vestiaires d'arbitres à compter du 12 mars 2016.

La Commission de discipline et des règlements a également prononcé **une amende de 5 000 euros** à l'encontre de l'Aviron Bayonnais Rugby Pro pour « *Non-respect de l'article 65 des Règlements généraux de la LNR* ».

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON

T +33 (0) 1 55 07 87 51

emmanuelle.varron@lnr.fr



PARTENAIRE
MAJEUR

PARTENAIRES OFFICIELS